

Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation
et le Soutien aux Enfants des Squats



Assemblée Générale du 28 juin 2023

Table des matières

RAPPORT MORAL.....	3
C.L.A.S.S.E.S. EN QUELQUES LIGNES.....	4
Quels sont les enfants concernés ?.....	4
NOS PARTENAIRES.....	6
Nos partenaires de terrain.....	6
Les partenaires institutionnels.....	6
LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION EN 2022-2023.....	7
Les politiques publiques.....	7
Le droit à la scolarisation : encore bien des obstacles.....	9
Les personnes concernées.....	10
Les lieux de vie des familles connues de C.L.A.S.S.E.S.....	11
Les expulsions de lieux de vie connus de C.L.A.S.S.E.S.....	12
LE LONG CHEMIN DE L'ÉCOLE.....	14
Ce qui rallonge le chemin vers l'école.....	14
Lever les appréhensions réciproques.....	15
Statistiques : scolarisation au cours de l'année 2022-23.....	18
Pour soutenir la scolarisation : un accompagnement adapté dans une école.....	20
Au-delà de l'école : permettre aux jeunes de s'épanouir et de trouver leur place.....	23
Et quand ça coince : défendre le droit des enfants.....	26
DES ACTIONS MENÉES AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES.....	27
Pour partager notre connaissance des réalités de vie : donner la parole.....	27
Accompagner professionnels et familles concernées à travailler ensemble.....	28
VIE DE L'ASSOCIATION.....	33
PERSPECTIVES.....	33
ANNEXE : RAPPORT FINANCIER.....	34

RAPPORT MORAL

Notre Assemblée Générale de ce 28 juin 2023, avec ses diverses interventions, est le reflet d'une année qui a vu se croiser bénévoles et professionnels de l'association, partenaires, personnes concernées par notre action, sur des temps d'échanges, de formation, d'enrichissement réciproque.

C'est l'axe que nous nous sommes fixé cette année : donner davantage la parole aux personnes concernées par notre action, travailler avec elles, avec les partenaires, avec les institutions, croiser les points de vue, pour ensemble trouver la meilleure façon de réaliser nos différentes missions.

Nous avons pu l'expérimenter avec de futurs travailleurs sociaux, avec des enseignants, des jeunes s'interrogeant sur leur avenir, des parents découvrant l'école.

C'est un chantier maintenant bien engagé, que nous allons poursuivre dans les prochaines années. Pour soutenir ce travail de terrain, il nous faudra renforcer notre équipe de gestion, c'est également un chantier en cours.

Le nombre d'enfants accompagnés vers et dans l'école continue d'augmenter : un effet du renforcement et de l'investissement remarquable de notre équipe professionnelle, ainsi que du développement de notre réseau de partenaires. Cela prouve que les besoins sont toujours là et que sans médiation, nombre d'enfants resteraient à la porte de l'école.

Pas de quoi se réjouir cependant de ce chiffre impressionnant, puisque cela veut dire que la grande majorité de ces enfants sont à la rue ou y sont passés cette année, et c'est inadmissible.

Le respect du droit à la scolarisation reste notre mission spécifique, mais ne peut être séparé du droit à la dignité pour tout enfant. Nous continuerons de le défendre, en espérant faire bouger les lignes grâce au travail engagé avec les partenaires de l'action sociale.

Nous avons une pensée émue aujourd'hui pour Elisabeth Gagneur qui nous quittait il y a juste un an après 17 ans d'élan et d'énergie partagés.

Blandine Billaux

Présidente

28 juin 2023

C.L.A.S.S.E.S. EN QUELQUES LIGNES

Une association C.L.A.S.S.E.S. pour quoi ?

Pour que, tous les enfants dans la Métropole puissent bénéficier du droit commun à tous les enfants : aller à l'école.



Quels sont les enfants concernés ?

C.L.A.S.S.E.S. travaille auprès des familles migrantes vivant dans la grande précarité, sans domicile fixe, sur la métropole lyonnaise.

- Sur l'année scolaire, 641 enfants ont été suivis par l'association
- 573 ont été scolarisés, dans 183 établissements scolaires différents, répartis sur 27 communes de l'agglomération
- Nous sommes intervenus sur plus de 105 lieux de vie précaires différents
- Nous avons poursuivi l'accompagnement de nombreuses familles après leur entrée en hébergement ou logement

Notre action en 2022-2023

- ↪ Accompagnement des familles dans les démarches de scolarisation
- ↪ Accompagnement dans les démarches d'accès aux droits liées à la scolarisation : domiciliation, demande d'hébergement, accès à la cantine, bourses
- ↪ Accompagnement dans la durée des parcours scolaires
- ↪ Mise en place avec les enseignants d'actions favorisant l'inclusion scolaire
- ↪ Mise en place d'activités extra-scolaires pour préparer les enfants à l'école ou pour leur faire rencontrer d'autres enfants en dehors de l'école et favoriser la mixité sociale

Et aussi :

- ↪ Travail de veille sur le terrain, et alerte sur des situations de familles en danger
- ↪ Participation aux dispositifs de coordination locaux et nationaux, mis en place dans le cadre des politiques publiques
- ↪ Poursuite des actions de formations croisées avec mobilisation d'intervenants ayant vécu en grande précarité.

L'association C.L.A.S.S.E.S., c'est :

Une association de 50 membres, animée par un Conseil d'Administration de 11 membres. Une action menée par une équipe de 4 salarié.e.s et 20 bénévoles, au sein d'un réseau de partenaires locaux et nationaux.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Blandine BILLAUX, présidente

Henri BRANCIARD

Martine CHAPITEAU, secrétaire, et bénévole aux Restos du Cœur

Séverine GINEZ, enseignante de l'Antenne Mobile

Brigitte GUILLON trésorière adjointe

Christine JODER trésorière

Marie-Laure LAGARDE

Dominique MARTIN membre du Comité Feysine

Sebastiàn POUSTHOMIS ex médiateur scolaire salarié

Anne ROUMY, enseignante lycéens allophones

Berthe THOMAS-ROUVIERE, membre de la L.D.H. et de la Coordination Urgence Migrants

L'EQUIPE DE TERRAIN

Sarah ECKERT, Clémence PHILIPONA, Lidia TERSANSCHI, médiatrices scolaires salariées, elles accompagnent les familles vers l'école, mettent en place des actions de soutien de la scolarisation, sur les lieux de vie et dans les écoles, sur le temps scolaire et extrascolaire.

Jacques MIQUEY, chargé de mission formation. Il développe et anime des temps d'échanges et de formation, où se croisent familles, partenaires, médiateurs-trices bénévoles et salariés.

Sofia CHAÏB, stagiaire depuis février 2023. Elle participe avec les médiatrices aux actions et projets menés avec les familles.

Les 15 bénévoles de terrain assurent une veille de terrain et un accompagnement scolaire en lien avec les médiatrices, et participent aux projets menés avec les familles.

5 formateurs-trices issu.e.s de familles accompagnées par l'association participent à la préparation et à l'animation des temps de formations croisées

Ils nous soutiennent financièrement en 2021-2022

La DIHAL¹ et la DDETS² soutiennent les postes de médiatrices scolaires. L'ONG Action Education, la Fondation Abbé Pierre et la Fondation de France soutiennent les projets de formations croisées. La Métropole de Lyon soutient notre action, comme les nombreux donateurs.

Merci à chacun.



1 Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement

2 Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

NOS PARTENAIRES

Nos partenaires de terrain

Nous sommes en lien avec de très nombreux acteurs de l'intervention sociale et éducative, qui font appel à nous pour les questions de scolarisation, échangent avec nous sur les situations des familles, ou avec qui nous montons des actions ensemble. En particulier :

L'ALPIL accompagne vers l'hébergement/logement et coordonne le réseau Habitat précaire.

Médecins du Monde assure un suivi médical, et accompagne l'accès aux droits santé.

ALYNEA : accompagne vers la formation et l'emploi.

L'Antenne Scolaire Mobile accueille temporairement les enfants non scolarisés.

Arts et Développement organise des ateliers de peinture hebdomadaires les samedis et parfois pendant les vacances sur des lieux de squat et bidonvilles.

La Croix Rouge assure des installations sanitaires sur les lieux de vie et une aide alimentaire

Points accueil de jour **LAHSO** sur Lyon et **Le PHARE** sur Villeurbanne nous transmettent des demandes de scolarisation

Le collectif **Jamais Sans Toit** (Ecole Logement 69) mobilise parents d'élèves, enseignants et citoyens pour l'accès à un hébergement des enfants scolarisés.

Les structures chargées de l'accompagnement social lors de l'hébergement ou du logement des familles.

Des partenaires sociaux culturels divers qui accueillent des enfants, soutiennent des actions (centres sociaux, médiathèque de St Genis laval, Théâtre de Vénissieux...)

...

Les partenaires institutionnels

La DIHAL³ : mise en œuvre de la politique Résorption des Bidonvilles, avec un volet accès à la scolarisation.

La DDETS⁴ : cellule de veille sans-abrisme, suivi local de la politique Résorption des Bidonvilles

La DSDEN⁵, en particulier le «pôle allophone» auquel nous faisons remonter les besoins de scolarisation, et avec qui nous échangeons sur le travail des médiateurs scolaires .

Les **mairies** concernées par les lieux de vie, leurs **Centres Communaux d'Action Sociale**. Sur Villeurbanne et Lyon le service sans-abrisme qui coordonne les actions en direction des publics précaires.

Les travailleurs sociaux des **Maisons de la Métropole et des Solidarités**.

³ Délégation Interministérielle pour l'Hébergement et l'Accès au Logement

⁴ Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

⁵ Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Nous sommes membres des collectifs

La **Coordination Urgence Migrants** qui agit pour la dignité des personnes migrantes en métropole lyonnaise, en les accompagnant dans la recherche d'un hébergement et vers l'accès aux droits.

Le **Comité Feyssine** qui regroupe 4 associations villeurbannaises, C.L.A.S.S.E.S. et des citoyens, et qui assure une veille sur le territoire de Villeurbanne sur les situations de squats, bidonvilles, et familles à la rue.

Le **CNDH Romeurope** (Collectif National Droits de l'Homme Romeurope)

LE CONTEXTE DE NOTRE ACTION EN 2022-2023

Les politiques publiques

L'application du Plan de Résorption des Bidonvilles

Au niveau national

L'augmentation du budget de la DIHAL consacré à la médiation scolaire, nous a encouragés à passer à 2,5 ETP pour nos médiatrices scolaires en janvier 2023. Sarah Eckert déjà présente l'année dernière a donc été rejointe par Clémence Philipona et Bianca Tersanschi. Elles ont participé à trois journées organisées par la DIHAL, de formation en octobre et avril. Le 22 juin avait lieu une journée de valorisation de la médiation scolaire à Paris à laquelle nous avons participé avec des jeunes et une maman.



Mais l'insécurité dans laquelle se trouvent les petites associations portant des postes de médiation scolaire en France persiste puisque début juin, nous n'avons toujours aucune confirmation formelle, ni aucun versement de la subvention accordée pour 2023 pour financer ces postes

Au niveau local

Un premier Comité de Pilotage a eu lieu le 9 décembre 2022 en présence de tous les acteurs concernés, qui a permis de faire un état des lieux, mais aucun Plan d'Action ni Stratégique n'a été présenté à cette occasion.

Le Plan de Résorption des Bidonvilles recommande de s'appuyer sur un diagnostic social pour accompagner au mieux les personnes lors de l'évacuation d'un lieu de vie. Or, nous avons constaté cette année encore de nombreuses expulsions réalisées sans diagnostic social préalable, sur la base d'un unique recensement policier ponctuel donc incomplet et sans proposition d'hébergement contrairement à l'article 2 ci-dessous.

ARTICLE 2 : les occupants identifiés lors du recensement du 25 mai 2022 se verront proposer un hébergement par la Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de la préfecture du Rhône.

1. arrêté d'expulsion du 23 juin 2022 - Mairie de St Genis Laval

La commune de Villeurbanne s'est par contre engagée fortement sur le sujet, en élaborant avec les associations et les personnes concernées des « Bonnes pratiques d'évacuation » (cf p28). Ces bonnes pratiques se sont progressivement mises en place lors des évacuations qui ont eu lieu sur le territoire de la commune.

Les actions citoyennes de Jamais Sans Toit⁶ montent en puissance avec une conférence de presse nationale en septembre, et la mise en place d'un réseau national Élèves Sans Toit⁷. Sur la Métropole lyonnaise de très nombreuses écoles sont occupées pour y faire dormir des familles.

Les politiques locales d'hébergement

Le droit fondamental à un dispositif d'hébergement d'urgence (article L345-2-2 du code de l'action sociale et des familles) est loin d'être respecté :

lors des évacuations, de nombreuses personnes restent à la rue, plus particulièrement les personnes sans enfants, et les familles non européennes.

Suite à l'expulsion du squat de St Genis le 28 juin 2022, 30 personnes dont 20 enfants se retrouvent à la rue, et errent de parking en parking, se faisant chasser à chaque fois. Nous les retrouvons sur Vénissieux, Lyon. Ils quittent momentanément la Métropole fin juillet et nous les retrouvons en septembre dans d'anciens bureaux d'entreprise désaffectés sur Vaulx en Velin. La semaine précédant Noël ils en seront chassés, menacés physiquement par le propriétaire et ses hommes de main envoyés sur le lieu. Ils trouvent finalement abri dans un nouveau lieu de squat tout proche dont l'expulsion est programmée pour la semaine suivante fin décembre avant d'être suspendue : 9 mois d'errance et d'insécurité !

Certaines propositions d'hébergement ne tiennent pas compte des besoins des personnes, avec des risques pour leur santé et leur sécurité, et le risque de les voir choisir (trop fréquemment) de retourner à la rue.

- 1 Problèmes sanitaires (punaises de lit notamment), bâtiments dégradés, manque d'intimité
- 2 Éloignement des lieux d'emploi, de scolarisation, de suivi social ou médical, rupture des liens sociaux, perte d'autonomie (une famille envoyée à Chatillon d'Azergues, fait une heure et demi de trajet pour emmener l'enfant à son école et continuer son suivi médical, deux autres envoyées en camping isolé en Ardèche et à Aurillac, une autre dans un centre d'hébergement à 30 km de Clermont Ferrand ou tout simplement à Villefranche...)
- 3 Des hôtels qui ne permettent pas de cuisiner, amènent les personnes à retourner cuisiner et manger sur les anciens lieux de vie précaires, qui servent aussi d'espace de jeu aux jeunes enfants confinés dans des chambres de foyer ou d'hôtel exigües.
- 4 Des lieux où l'accueil en journée de membres de la famille, d'amis est limité, voire interdit

Et une nouvelle inquiétude arrive en juin avec la fermeture annoncée de plusieurs lieux d'hébergement, on parle de 70 familles qui risquent de se retrouver à la rue.

De plus un foyer de 50 places à Vaise a été vidé de ses habitants pour pouvoir devenir un SAS : un lieu d'accueil et d'orientation pour la politique nationale de « desserrement »⁸

6 pour alerter et mobiliser sur la situation des élèves dormant à la rue, le collectif organise des occupations d'école dans le but de déclencher l'hébergement des familles concernées.

7 www.eleves-sans-toit.fr

8 pour faire place nette avant les JO 2024, l'État organise l'envoi « en région » de personnes sans abri vivant en Île-de-France (50 personnes toutes les 3 semaines, le temps de faire un diagnostic et de les « orienter » ailleurs...). Cette orientation commencée ce mois-ci doit se poursuivre jusqu'à l'été 2024.

Le droit à la scolarisation : encore bien des obstacles



Dans le primaire

Dans l'ensemble, le droit à l'inscription scolaire de tout enfant d'âge primaire est respecté sur la Métropole lyonnaise. Sans médiation scolaire, cependant, certaines inscriptions n'aboutiraient pas. Nous avons dû intervenir sur 6 communes⁹ :

- Refus de scolarisation à la rentrée sous prétexte de «non-régularisation des parents" et défaut "d'attestation d'hébergement". Suite à l'alerte donnée par une enseignante, il faudra une saisine du Défenseur des Droits, l'appui de l'UNICEF, et plusieurs échanges avec la mairie, pour que les enfants soient enfin scolarisés le 10 octobre 2022.
- Refus sous prétexte d'obligation vaccinale
- Refus non signifiés mais effectifs qui amènent une famille à s'inscrire sur la commune voisine. Sur une autre commune, il faudra une rencontre entre élus, CCAS, et médiatrice scolaire pour lever les blocages.
- Mise en place de nouvelles procédures provoquant jusqu'à 2 mois d'attente¹⁰

Dans le secondaire

Nous constatons toujours un manque de places pour les collégiens et les lycéens, en particulier ceux qui ont besoin de soutien en français oral et/ou écrit, et des procédures d'inscription inadaptées aux situations de précarité.

Procédures d'inscription en collège pour un jeune étranger sur la Métropole lyonnaise

Délai		Intervention des médiateurs-trices
	Demande de scolarisation par la famille	Orientation vers le collège de secteur pour déposer la demande
Entre 2 et 7 semaines	Attente d'un RV de test de positionnement (tests à date fixe, 7 dates dans l'année)	Depuis janvier 2023 le RV est indiqué dès la première démarche, les médiateurs-trices n'ont plus à en informer les familles
	Test de positionnement souvent dans un autre collège	Accompagnement de la famille au test qui peut se dérouler loin de chez elle (comme ce jeune habitant St Fons convoqué à la Croix-Rousse ou cet autre habitant Villeurbanne convoqué à Oullins)
Entre 1 et 6 mois, voire plus	Attente d'une affectation	Relances de la DSDEN. Information de la famille lorsque l'affectation arrive, celle-ci n'arrivant souvent pas jusqu'à la famille, ni par mail à nos médiateurs-trices comme cela a été promis. Échanges avec les assistantes sociales de la Métropole qui nous questionnent sur une éventuelle affectation
	Inscription au collège (souvent un 3ème collège)	Prise de RV avec la famille, accompagnement physique et aide à l'inscription

⁹ au-delà du résumé que vous trouverez ci-dessous, chacune de ces situations a été précisément documentée avec les familles ce qui a permis d'interpeller les institutions concernées

¹⁰ suite à la préinscription en mairie, la demande d'UPE2A (dispositif pour les enfants allophones = non-francophones) est envoyée à l'Académie qui consulte les directeurs afin de savoir si une place est disponible dans leur établissement. Dans certaines circonscriptions il n'y a pas d'obligation de délai de réponse ce qui a pu engendrer jusqu'à deux mois d'attente et la nécessité d'une intervention des médiatrices pour organiser le dialogue école/IA./mairie.

Les délais cumulés entre les étapes compromettent l'accès au collège :

- Risque de changement de lieu de vie ou d'hébergement entre temps, et donc affectation inadaptée, temps de trajets trop importants, facteurs de décrochage
- Incompréhension et découragement des familles, perte de motivation des jeunes
- Risque de perte de contact avec les familles, et qu'elles ne soient pas informées de l'affectation

Beaucoup d'élèves inscrits début mars ne sont toujours pas affectés. Comment expliquer à une famille hésitante l'importance de la scolarisation quand on sait qu'il faudra des mois avant cette scolarisation ? Ensuite, du jour au lendemain on demandera au jeune, qui aura pris d'autres habitudes, d'être présent tous les jours au collège !

D'autre part, la famille ne reçoit aucun justificatif de ses démarches tant que l'inscription au collège n'est pas effective. Cette non-scolarisation peut bloquer son accès aux prestations sociales. Des travailleurs sociaux témoignent de leur difficulté à saisir où en est la famille dans ce parcours, faute de communication possible avec la DSDEN.

**Jeune ukrainienne de 14 ans :
au bout de 3 mois d'attente la famille trouve seule une solution dans le privé**

16/08/2022 : demande de scolarisation dans son collège de secteur sur Lyon 6. Elle était déjà scolarisée à Grenoble.

Fin octobre 2022, toujours pas d'affectation, malgré les différentes démarches déjà réalisées :

- inscription en ligne (système Colibris) comme demandé par le collège. (D'après la DSDEN, « Les élèves ukrainiens n'ont pas vocation à passer de tests de positionnement »)

- relances écrites et téléphoniques faites à la DSDEN

- intervention du Défenseur des Droits

La famille, persévérante, sollicite alors plusieurs collèges proches.

22/11/2023 : début de scolarité de la jeune dans un collège privé

Jeune de 15 ans ½ : plus de 6 mois de non-scolarisation

Le 23/08/22 : demande de scolarisation, restée sans réponse

Après intervention de l'association C.L.A.S.S.E.S. et du Défenseur des Droits,

Janvier 2023 : affectation au lycée à L'Arbresle, soit 3 heures de transport quotidien, d'où demande d'une autre affectation

05/03/23 : nouvelle affectation, à 2 heures de transport par jour, alors que la famille avait trouvé un établissement à 1heure 20 qui pouvait l'accepter, mais qui n'a pas été retenu par la DSDEN

Les personnes concernées

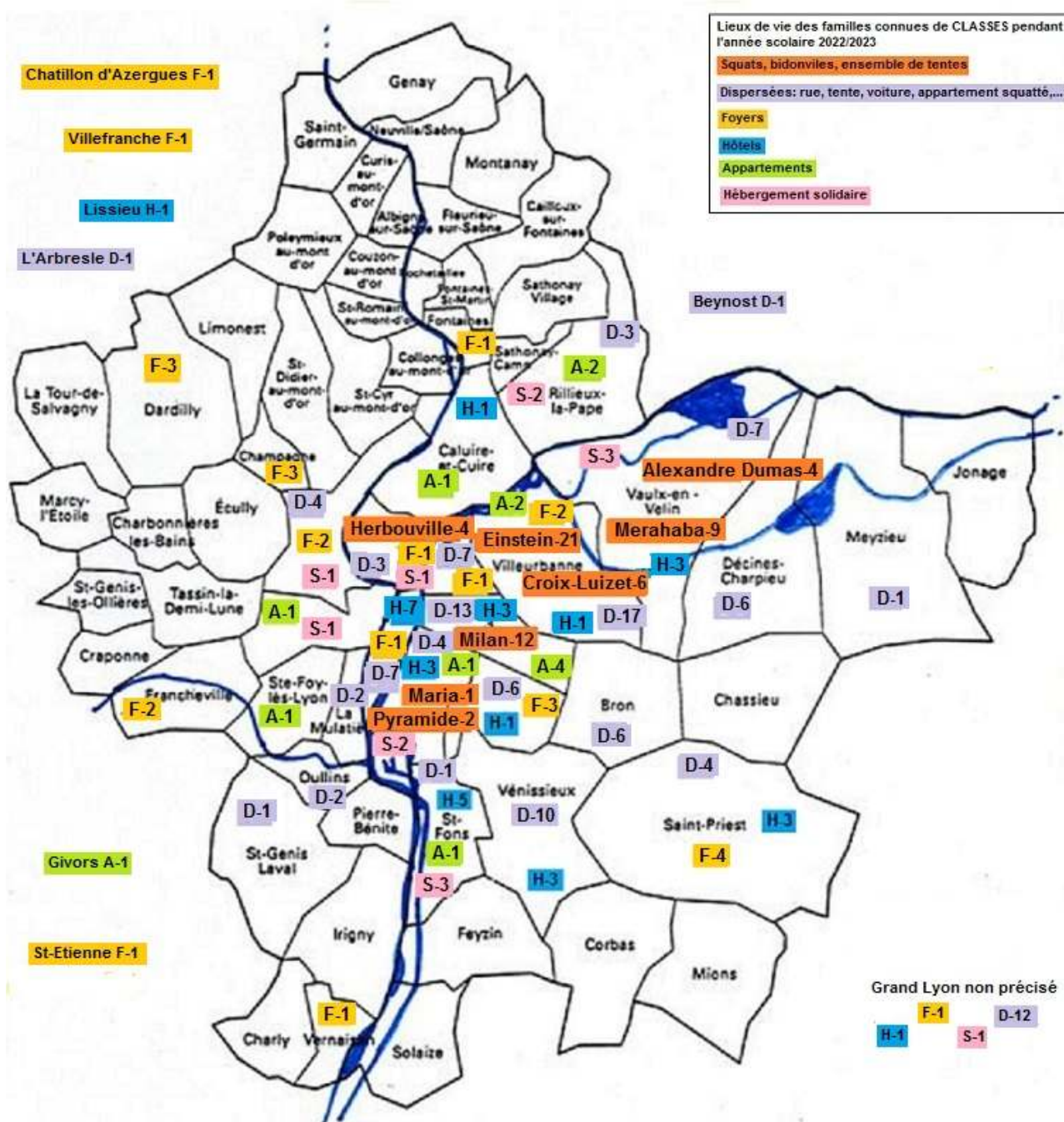
Les familles accompagnées cette année représentent au moins 29 nationalités différentes (nous ne notons pas toujours la nationalité des familles). Elles ont comme point commun de vivre (ou d'avoir vécu) dans la grande précarité et d'avoir besoin d'aide pour la scolarisation, mais leurs situations et leurs besoins peuvent être très différents. Notre accompagnement doit donc s'adapter à chaque famille, à son rythme, à ses capacités, à ses contraintes.

Elles nous sont orientées par les partenaires de l'intervention sociale, par des connaissances, des citoyens, par des personnes que nous avons déjà accompagnées ou repérées par notre travail de maraude.

Il y a aussi de nombreuses familles que nous avons connues, qui sont maintenant hébergées ou en appartement, et dont nous continuons l'accompagnement à leur demande.

Les lieux de vie des familles connues de C.L.A.S.S.E.S.

- Les chiffres correspondent au nombre de familles dans chaque arrondissement/commune par type de lieu de vie
- Exceptionnellement une même famille peut-être comptée plusieurs fois en fonction des expulsions, déménagements, hébergements ou sorties d'hébergement
- Pour les familles dispersées, les chiffres indiquent le nombre de familles mais aussi le nombre de lieux de vie



Des conditions de vie indignes

Sur les lieux de vie, l'accès à l'eau, à l'électricité, l'absence de ramassage des ordures, ne répondent pas aux droits fondamentaux. Une avancée cette année : l'intervention de la Croix Rouge avec l'installation de points d'eau et de toilettes sur des lieux précaires.

A l'insécurité liée aux installations (bords de route, de périphérique, de chemin de fer), s'ajoute l'insécurité policière : contrôles fréquents et menaces parfois mises à exécution comme en juin sur les quais du Rhône, avec destruction illégale des biens des personnes.

La dangerosité de certains lieux

En février, nos médiatrices scolaires ont été victimes d'une agression sur un lieu repéré comme étant sous l'emprise de comportements mafieux. Cet événement dramatique nous amène à questionner :

- notre posture et nos pratiques de terrain, la sécurité des bénévoles et des salariés
- la situation de dangerosité dans laquelle les familles vivant sur ce lieu sont laissées depuis des mois, en particulier les enfants, avec un déficit de scolarisation. Certaines sont arrivées là suite à une expulsion sans hébergement ou un hébergement inadapté que la famille a laissé.

Les expulsions de lieux de vie connus de C.L.A.S.S.E.S.

entre juin 2022 et juin 2023 (liste très partielle)		
28/06/22	82 Chemin de la Mouche St Genis Laval	Jusqu'à 100 pers. ~50 au moment de l'expulsion. Hébergement partiel.
17/10/22	12 Rue Monmousseau Vénissieux	Appartement squatté. Couple + 3enf. Remise à la rue.
20/10/22	Rue Hector Berlioz Vaulx en Velin	Appartement squatté. Couple + 6 enf. Remise à la rue.
20/10/22	70 Avenue Jean Jaurès - St Fons	Appartement squatté. Couple + 6 enf. Remise à la rue.
09/11/22	Rond point Croix Luizet Villeurbanne	Bidonville jusqu'à 70 pers. 50 au moment de l'expulsion. Familles avec enfants hébergées sauf 2. Adultes seuls à la rue.
28/11/22	Rue Dubois Crancé - Oullins	Squat. 18 pers dont 6-7 enf. Mise à l'abri à l'hôtel par la Métropole, devaient être orientées par l'État à partir du 14/12/2022. Ont été remises à la rue en décembre pour la personne isolée et en mai pour les familles.
12/12/22	1 Rue Jean Moulin - Givors	Appartement squatté. 8 pers. Parents absents lors de l'expulsion. Enfants évacués par la police, tous les biens enfermés dans l'appartement et pose d'une nouvelle

		serrure.
4° T 2022	Av Jean Moulin près angle Rue Sebaco - Vaulx en Velin	Squat. Au moins 1 couple + 3 enf. Remise à la rue.
21/03/23	Confluence, près du Pont Pasteur 69002	20 pers ? Remise à la rue.
26/03/23	Rue du Lac - Parc à côté de la Métropole - 69003	~30 MNA. Remise à la rue
~28/03/23	2 Rue Croix Luizet - Villeurbanne	4 p. Pas d'orientation vers l'hébergement
28/03/23	rue thenard Lyon 8ème	maison squattée 1 famille avec 2 enfants, remise à la rue
26/04/23	Rue Spréfico - Villeurbanne	~20 pers. Solutions proposées en fonction des situations et de la vulnérabilité. Le jour J, 2 personnes étaient sans proposition et une famille avec une proposition inadaptée.
26/04/23	Avenue Division Leclerc Vénissieux	Appartement. Familles avec enfants. ~10p. Remise à la rue.
27/04/23	Rue Marius Pied (La Grappinière) - Vaulx en Velin	Appartement squatté. Familles avec enfants. ~10p. Remise à la rue.
28/04/23	Parking le long de la Rue Bouin Bron	10 pers. 2 caravanes dont 1 mise en fourrière. Pas d'hébergement.
03/05/23	Rue Guillermin - Bron	~20p. Hébergement partiel.
05/05/23	35 Cours d'Herbouville - 69004	Squat. ~6p. Remise à la rue.
~09/05/23	Pont de Lattre de Tassigny 69001	Bidonville. 9 pers dont 2 petits de 2020 et 2022. Pas d'hébergement. Les familles sont revenues très peu après
16/05/23	52 Rue Pierre Séward - Oullins	Immeuble. 17 pers. Selon la préfecture, "des solutions ont été proposées aux 17 personnes présentes"
~01/06/23	Pont de Lattre de Tassigny 69001	Bidonville. 9 pers dont 2 petits de 2020 et 2022. Pas d'hébergement. Les famille sont revenues très peu après
01/06/23	324 Cours Emile Zola Villeurbanne	Squat. Remise à la rue.
08/06/23	60 Rue Pasteur - Caluire	Squat. Adultes, MNA et familles avec enfants. ~60p. 3 familles hébergées provisoirement en hôtel, le reste à la rue.
~8/6/23?	La Grappinière - Vaulx en Velin	Appartement squatté. Familles avec enfants. ~10p. Remise à la rue
12/06/23	12 rue Édouard Rochet "maison Sans Souci" Lyon 8	Squat. Adultes, familles avec enfants, femmes enceintes. ~50p remises à la rue

LE LONG CHEMIN DE L'ÉCOLE

La médiation scolaire s'inscrit dans un temps long. Entre le premier contact avec la famille sur un lieu de vie précaire et la scolarisation effective de l'enfant, les étapes peuvent être nombreuses, les plus chanceux les franchiront en quelques jours, pour d'autres il faudra plus d'une année.

Ce qui rallonge le chemin vers l'école

Du côté des familles :

- méconnaissance par les familles de leurs droits et des procédures administratives
- manque de liens avec le milieu scolaire, peur de ne pas y trouver sa place
- craintes d'envoyer à l'école un enfant qui ne correspond pas à la norme et qui pourrait y être mal accueilli
- méconnaissance et méfiance vis-à-vis de la Protection de l'Enfance (cf p16)
- soucis de survie qui passent avant le projet de scolarisation

Notre action : l'accompagnement des familles dans la durée par l'entretien du lien de confiance

Du côté des services publics

- Lourdeurs des procédures d'inscription, et parfois dématérialisation
- Exigence de documents (vaccins, domiciliation...), contrairement à la loi qui garantit la scolarisation à tout enfant
- Refus d'inscription suite à méfiance, incompréhension de personnels administratifs démunis devant ce public, ou mauvaise volonté personnelle ou politique
- Manque de places à l'école pour ces enfants, en particulier collèges et lycées
- Manque de moyens dans certaines écoles pour offrir un accueil adapté à ce public

Notre action : la médiation entre famille et services, la formation, les alertes lancées

Du côté des événements subis par les familles

- Changements forcés de lieu de vie qui interrompent les démarches
- Remises à la rue qui replongent les familles dans la survie quotidienne
- Blocages dans leurs démarches administratives d'intégration qui les découragent sur un éventuel avenir en France
- Violences subies, menaces policières, qui poussent au repli sur soi
- Hébergement loin d'établissements scolaires

Notre action : l'accompagnement des familles maintenu sur tout le territoire de la Métropole, le travail avec les services de l'état



Exemple de parcours (tous les faits ont existé)

en 09/22 une famille de 4 enfants arrive sur la métropole et trouve un squat en dur (la maman est enceinte pour février 2023 et l'aînée est majeure)

en 09/22 les 2 enfants d'âge primaire sont scolarisés et le collégien est inscrit pour le positionnement du 18/10 (le 10 septembre étant trop tard pour s'inscrire à celui du 16/09)

18/10/22 le collégien est malade et ne peut donc pas être positionné. Il est réinscrit pour celui du 12/12/22

mi10/22 la fille aînée commence son travail sur la métropole

mi11/22 la famille obtient un hébergement en Ardèche loin de tout. Il faut prévenir la veille le travailleur social qui, le lendemain, prendra la voiture pour tout accompagnement : le lieu d'hébergement est isolé, loin du village. L'inscription à l'école sera pour décembre. La fille aînée ne peut plus travailler.

La famille au bout d'à peine une semaine préfère revenir sur Lyon.

01/12/22 la famille n'ayant plus accès à son ancien squat se retrouve entassée sous une petite tente. Les primaires retrouvent l'école et la fille aînée arrive à reprendre son travail après âpre négociation avec son employeur

12/12/22 le jeune collégien est positionné

12/22 et 01/23 nombreux appels pour un hébergement, mais la famille ayant quitté l'hébergement précédent n'est pas "prioritaire"

fin 01/01 le collégien est (enfin) scolarisé

15/02/23 la maman accouche et est renvoyée avec son nourrisson sous la tente...

Lever les appréhensions réciproques

Du côté des familles prendre soin de la relation

Pour préparer la scolarisation, nous cultivons en premier lieu notre relation avec les familles par une présence dans la durée, des visites régulières lorsque cela est nécessaire. Nous les rencontrons avec notre casquette de médiation scolaire, proposant d'aider pour aller à l'école ; mais les visites régulières ouvrent parfois à d'autres questions d'accès aux droits qui conditionnent aussi le chemin vers l'école. Des questions que nous prenons en compte aussi pour lesquelles nous sollicitons d'autres partenaires (services sociaux, associations...).

La mise en place de projets, les sorties vers des lieux culturels avec enfants et parents sont aussi autant de prétexte à s'approprier mutuellement et à apprivoiser les peurs d'aller vers l'école.

L'arrivée de Bianca Dominica Tersanschi dans l'équipe de médiatrices a joué un rôle significatif dans la façon dont nous travaillons à lever les appréhensions réciproques des familles et des institutions. Sa compréhension des réalités de vie, sa finesse de repérage des situations rencontrées sont précieuses tout autant que sa connaissance des langues (romanes et roumain) qui facilitent le dialogue.



À la fin de la première journée d'école les parents venus chercher leurs enfants à l'école Cartailhac se demandaient comment ça s'était passé. Sa présence a permis d'oser plus facilement poser les questions, grâce à la compréhension de la langue mais aussi sans doute parce qu'ils étaient plus assurés d'être compris dans leurs appréhensions : est-ce qu'ils sont restés sages ? Ils ne sont pas montés sur les tables ? ...

Et déminer les questions autour de la Protection de l'Enfance

Cette question est apparue cette année de façon récurrente, comme une peur qui faisait obstacle à la scolarisation.

Certaines interventions de la Protection de l'Enfance nous ont laissés démuni.e.s et ont entraîné des déscolarisation, voire des retours au pays d'origine. Alors quand les familles questionnent sur le sujet en confiance les médiatrices qui sont des interlocutrices très proches au quotidien, il leur est difficile de rassurer vraiment les familles inquiètes¹¹.

À l'inverse, nous avons parfois connaissance de situations très critiques sur certains lieux de vie où nous sommes inquiets pour les familles et donc les enfants concernés et où les interventions attendues tardent.

Nous avons été très préoccupés et le restons pour une jeune de 9 ans 1/2 qui été déscolarisée cette année car sa maman, par peur d'un placement, a fui en juin 2022 le foyer qui les hébergeait. Elles sont parties 6 mois au pays et sont revenues en janvier. Devant l'impossibilité de savoir quelle était la réalité d'une éventuelle mesure de placement, la jeune est restée non scolarisée de peur du placement.

Entre relations qui parfois ne soutiennent pas la vie des familles et absences d'interventions dans des situations critiques, il nous semble important de mettre cette question au travail à partir de notre position particulière, en y associant les familles dont nous sommes proches.

Pour cela nous avons donc sollicité la SPEMO pour réfléchir avec eux à la meilleure manière de travailler ensemble sur le terrain. Une première rencontre a eu lieu en avril, nous espérons poursuivre ce travail en associant les autres partenaires de terrain et les familles.

Dans les interventions en formation d'Éducateurs nous avons abordé ces questions que nous avons préparées avec les parents qui intervenaient dans l'équipe : qu'est-ce que nous espérons pour les enfants ? de quoi voulons-nous les protéger ?

Un chantier qui s'ouvre...

Du côté des institutions rassurer les professionnel.le.s

Les intervenant.e.s qui accueillent et accompagnent les familles expriment eux aussi de l'inquiétude, parfois tout simplement la crainte de la rencontre quand ils.elles n'ont pas de solution à proposer.

À la lumière de l'expérience de St Genis Laval - où des craintes de part et d'autre avaient perturbé le bon démarrage de la scolarisation – à Vaulx-en-Velin, nous avons rapidement organisé une rencontre dans l'école avec la directrice et l'enseignant UPE2A pour présenter le lieu, les familles, pour rassurer. Dans la foulée c'est auprès de l'ensemble des enseignants de l'école qu'a eu lieu une séance de sensibilisation aux réalités de vie des familles, à leur souhait de scolarisation, aux capacités créatrices des enfants. Pour cela nous avons pu nous appuyer sur les supports créés pendant l'année : podcast, dessin animé fait avec ces mêmes enfants quelques mois plus tôt.

Le résultat assez immédiat a été de passer d'une posture d'inquiétude de l'équipe à une attention pour les familles et leurs conditions de vie. Le lendemain après une descente de police très démonstrative sur le lieu de vie c'est une enseignante qui est venue aux nouvelles inquiète pour les familles dont nous venions de parler la veille.

Un résultat fut l'expression par les enseignants d'une demande de formation plus longue, qui pourrait prendre place dans les formations organisées par l'inspecteur de circonscription. Ce temps pourrait prendre la forme d'une rencontre formative avec des familles concernées et désireuses d'agir.

11 outre l'inquiétude que les conditions de vie puissent être sources de problèmes avec les intervenants sociaux, le CNDH a récemment rapporté aussi des rumeurs alimentées en Roumanie sur le sujet, qui entretiennent la peur de l'école.

Quand l'école classique fait défaut : des propositions malgré tout

L'Antenne Scolaire Mobile

La collaboration avec les enseignant.e.s de l'Antenne Scolaire Mobile s'est intensifiée et diversifiée cette année ; elle nous permet de préparer l'entrée à l'école pour les familles les plus inquiètes. Nous avons pu définir ensemble en fonction du contexte un nombre de séances pendant lesquelles l'antenne scolaire mobile se rend sur le lieu de vie pour donner classe au sein du camion-école.



À la rentrée, ceux-ci sont ainsi intervenus pendant deux mois sur le squat d'Einstein. Cette première approche du cadre scolaire sur le lieu de vie permet d'établir un lien de confiance. Cette passerelle donne l'occasion de travailler les codes de la scolarité et contribue à ce que les enfants se fassent confiance dans ce nouveau milieu. À la suite de celle-ci, un point est fait avec les familles afin d'organiser l'inscription à l'école. Si le besoin s'en fait sentir les enseignants de l'ASM peuvent alors accompagner dans un premier temps les enfants au sein de l'établissement, ce qui n'a pas pu se faire cette année, car la dernière famille non scolarisée était repartie à ce moment-là en Roumanie, mais cela s'est fait à l'école Cartailhac.

Alarmés par les longs mois de déscolarisation pour les collégiens et lycéens en attente d'une place en établissement, nous continuons d'alerter l'éducation nationale sur la situation de ces jeunes déscolarisés sur de longues périodes, même lorsqu'ils sont en âge d'obligation scolaire.

Les jeunes collégiens que nous avons rencontrés à partir du 22 janvier sont restés et resteront sans solution jusque l'année prochaine. Le 22 janvier correspond en effet à la date butoir d'inscription au test de positionnement du 2 février - dernier test de l'année pour lequel les collégiens que nous accompagnons se sont vu proposer une affectation. Nous attendons toujours les affectations pour les jeunes qui ont passé le test au 17 mars, au 4 mai et au 20 juin.

Après avoir fait appel au défenseur des droits l'année dernière, comme cette année pour signaler l'envergure de la situation, et la nécessité de création de places, nous tentons de trouver des solutions -toujours insatisfaisantes- pour pallier ces longs mois d'attente. Nous essayons d'orienter ces jeunes, vers des lieux de sociabilisation et de soutien scolaire.

*8 jeunes ont ainsi fréquenté **ADOS**, une association qui accompagne à la scolarité à Lyon 3. Ils ont proposé de prendre en charge ces jeunes tous les après-midis avec des cours de français, un accompagnement particulier et en leur offrant un environnement rassurant pour les préparer à leur future scolarisation. Ils ont pu travailler en groupe et profiter des ressources que propose ADOS. Leur affectation reçue et leur inscription effectuée, ces jeunes peuvent continuer de profiter du soutien de l'équipe d'ADOS pour les soutenir dans leur scolarité et les accompagner de manière plus ciblée en leur proposant du soutien scolaire et en renforçant leur apprentissage de la langue avec des cours de FLE.*

*Par ailleurs, entre le mois de janvier et février, 6 jeunes ont été pris en charge par l'**Antenne Scolaire Mobile** à raison de deux matinées par semaine, en attendant leur affectation.*

Cependant, cela ne nous permet de proposer une solution qu'à une partie dérisoire des jeunes que nous accompagnons ; ces solutions ne remplacent pas une vraie scolarité dans le droit commun qui reste un objectif à travailler avec l'Éducation Nationale.

Statistiques : scolarisation au cours de l'année 2022-23

Eléments relevés en juin 2023

(Entre parenthèses = chiffres pour 2021-2022)

Répartition des enfants selon le niveau de scolarisation

Nb d'enfants	Scolarisés et ayant eu un lien avec C.L.A.S.S.E.S.				Non scolarisés en lien avec		Nombre total en lien avec C.L.A.S.S.E.S.		Historique des enfants en lien avec C.L.A.S.S.E.S.	
	Nombre total suivi		suivi régulier		contact ponctuel(1)					
	06/23	06/22	06/23	06/22	06/23	06/22	06/23	06/22	06/23	06/22
Maternelle	132	(90)	81	(72)	51	(18)	20	(25)	152	(115)
Elémentaire	232	(155)	119	(125)	113	(30)	9	(16)	241	(171)
Tot. Primaire	364	(245)	200	(197)	164	(48)	29	(41)	393	(286)
Collège	166	(83)	64	(66)	102	(17)	26	(39)	192	(122)
Lycée (+ pro)	35	(24)	11	(18)	24	(6)	12	(16)	47	(40)
Mission locale/Autres	7	(0)	3	(0)	4	(0)	0	(0)	7	(0)
Et. Spécialisé	1	(0)	0	(0)	1	(0)	0	(0)	1	(0)
Total	573	(352)	278	(281)	295	(71)	68	(96)	641	(448)

Historique des enfants en lien avec C.L.A.S.S.E.S.	
2015-2016	395
2016-2017	343
2017-2018	372
2018-2019	308
2019-2020	348
2019-2020	348
2020-2021	490
2021-2022	448
2022-2023	641

Nb d'enfants	Scolarité				Inscrit sans fréquentation	En cours de scolarisation	A scolariser (à initier)							
	assidue	irrégulière	Assiduité inconnue	Scolarité arrêtée										
Maternelle	27	(24)	20	(13)	33	(35)	1	(0)	0	(4)	10	(0)	10	(21)
Elémentaire	55	(39)	15	(15)	47	(70)	2	(1)	0	(2)	4	(0)	5	(14)
Tot. Primaire	82	(63)	35	(28)	80	(105)	3	(1)	0	(6)	14	(0)	15	(35)
Collège	37	(12)	6	(11)	19	(40)	2	(3)	0	(3)	21	(21)	5	(15)
Lycée (+ pro)	7	(4)	1	(0)	2	(11)	1	(3)	1	(1)	9	(7)	2	(8)
Mission locale/Autres	2	(0)	1	(0)	0	(0)	0	(0)	0	(0)	1	(0)	0	(0)
Total	128	(79)	43	(39)	101	(156)	6	(7)	1	(10)	45	(28)	22	(58)

Répartition en % des 278 enfants scolarisés suivis par C.L.A.S.S.E.S. au cours de l'année selon la qualité de leur scolarité

Nb d'enfants	Scolarité assidue	Scolarité irrégulière	Assiduité inconnue	Scolarité arrêtée
Maternelle	33,3% (33,3%)	24,7% (18,1%)	40,7% (48,6%)	1,2% (0,0%)
Elémentaire	46,2% (31,2%)	12,6% (12,0%)	39,5% (56,0%)	1,7% (0,8%)
Tot. Primaire	41,0% (32,0%)	17,5% (14,2%)	40,0% (53,3%)	1,5% (0,5%)
Collège	57,8% (18,2%)	9,4% (16,7%)	29,7% (60,6%)	3,1% (4,5%)
Lycée (+ pro)	63,6% (22,2%)	9,1% (0,0%)	18,2% (61,1%)	9,1% (16,7%)
Mis. loc. Autres	66,7%	33,3%	0,0%	0,0%
Et. Spécialisé	-	-	-	-
Total	46,0% (28,1%)	15,5% (13,9%)	36,3% (55,5%)	2,2% (2,5%)

(1) Enfants pour lesquels l'association C.L.A.S.S.E.S. :

- a donné un conseil pour la scolarisation sans l'accompagner directement,
- a scolarisé les enfants ou initié les démarches de scolarisation, et les a ensuite perdus de vue (suite à départ, expulsion, hébergement...)

L'augmentation du nombre d'enfants suivis (641 cette année et 448 l'année dernière) s'explique par le renforcement de notre équipe de médiatrices professionnelles, et l'élargissement de notre réseau de partenaires.

Pour de nombreux enfants, le suivi est ponctuel : il peut s'agir de la sollicitation de partenaires, travailleurs sociaux, personnels de lieux d'hébergement ou d'accueil de jour, qui font appel à notre expertise pour démarrer la scolarisation, et assurent ensuite le suivi.

Beaucoup de collégiens et de lycéens, en proportion, sont concernés par ce suivi ponctuel : il peut s'agir de familles autonomes dans leurs démarches, qui ont scolarisé leurs enfants en

primaire, mais ont besoin d'aide pour les collégiens et lycéens, où les procédures sont plus compliquées et nécessitent un intermédiaire.

Les chiffres de l'assiduité sont meilleurs cette année, signe d'un accompagnement rapproché et d'un travail sur la durée avec les établissements scolaires.

Dispersion des scolarisations dans les établissements sur les communes de l'agglomération lyonnaise

Nombre	Pour tous les enfants a priori scolarisés			Pour les enfants scolarisés en suivi régulier		
	d'enfants	d'établissements	de communes (*)	d'enfants	d'établissements	de communes (*)
Maternelle	132 (90)	61 (44)	19 (22)	81 (72)	42 (35)	18 (18)
Elémentaire	232 (155)	68 (54)	21 (23)	119 (125)	42 (42)	18 (18)
Tot. Primaire	364 (245)	129 (98)	24 (24)	200 (197)	84 (77)	21 (21)
Collège	166 (83)	42 (27)	23 (16)	64 (66)	27 (23)	19 (15)
Lycée (+ pro)	35 (24)	11 (14)	10 (10)	11 (18)	8 (11)	8 (9)
Mis. loc. Autres	7 (0)	NC ^(**) (0)	NC ^(**) (0)	3 (0)	NC ^(**) (0)	NC ^(**) (0)
Et. Spécialisé	1 (0)	1 (0)	1 (0)	0 (0)	0 (0)	0 (0)
Total	573 (352)	183 (139)	27 (27)	278 (281)	119 (111)	24 (24)

(*) pour Lyon, chaque arrondissement est compté pour une commune

(**) pour les "Mission locale/autre", première année de prise en compte, l'établissement n'a pas été noté par les médiateurs.ices

Comparaison des nombres d'enfants suivis par C.L.A.S.S.E.S. scolarisés et en cours de scolarisation

	Nb d'enfants scolarisés avec suivi régulier par C.L.A.S.S.E.S.	Nb d'enfants en cours de scolarisation et suivis par C.L.A.S.S.E.S.	Total des enfants concernés	Pourcentage des enfants en cours de scolarisation en fin de trimestre
Maternelle	81 (72)	10 (0)	91 (72)	11% (0,0%)
Elémentaire	119 (125)	4 (0)	123 (125)	3% (0,0%)
Tot. Primaire	200 (197)	14 (0)	214 (197)	7% (0,0%)
Collège	64 (66)	21 (21)	85 (87)	25% (24,1%)
Lycée (+ pro)	11 (18)	9 (7)	20 (25)	45% (28,0%)
Total	278 (281)	45 (28)	323 (309)	14% (9,1%)

On constate cette année encore un pourcentage (trop) important de jeunes du secondaire qui sont en attente de scolarisation, ce qui confirme bien la difficulté d'accès à la scolarisation pour ces jeunes du fait des attentes sur des semaines, plutôt des mois entre l'inscription et l'accès à une affectation.

Comme nous l'avons déjà évoqué précédemment, cela montre le problème de non accès à la scolarisation pour le secondaire dû à l'importante durée entre le début des démarches et l'affectation, voire la non connaissance de l'affectation. Cette durée induit aussi :

- une démotivation des jeunes qui s'orientent vers d'autres centres d'intérêt,
- une perte de crédibilité de notre accompagnement vers la scolarisation, la famille ne comprenant pas pourquoi il faut attendre des semaines, des mois. De plus quelle logique entre cette non scolarisation qui dure et l'exigence d'une assiduité du jour au lendemain ?

Pour soutenir la scolarisation : mettre en place un accompagnement adapté dans une école

Nouveau lieu d'implantation sur Vault en Velin pour ce groupe familial expulsé de St Genis Laval fin juin 2022. Pour ce groupe, l'année scolaire précédente avait déjà été l'occasion d'approches de l'école pas toujours concluantes. Et l'élan de juin 2022 (premiers jours de classe et participation à la fête de l'école) s'était heurté à l'expulsion avant l'été. Il fallait donc mettre en place les conditions d'une expérience positive et pour cela inventer, permettre la rencontre entre les besoins des familles et des enfants et le cadre, les contraintes de l'école.

Petit¹² journal chronologique du chemin parcouru :

Octobre Novembre 2022

Au vu du grand nombre d'enfants à scolariser et de la dynamique familiale qui rend difficilement envisageable la dispersion des enfants sur plusieurs établissements, nous informons le pôle allophone des besoins. L'inspecteur les prend en compte et engage une inscription groupée des 14 enfants à l'école Cartailhac.

Décembre 2022

Visite sur le site avec le chargé de mission du Pôle Allophones. Au premier étage, T. qui entend parler d'école part mettre ses chaussures et se prépare à partir : il faudra lui expliquer que ce n'est pas pour aujourd'hui...

Rencontre à l'école pour organiser le démarrage du côté des familles et du côté des enseignants (présentation au conseil des maîtres).

Sur le terrain, un jugement de placement est prononcé à l'encontre d'une famille d'un autre groupe familial déjà scolarisé, la descente de police qui s'ensuit vient semer une grosse inquiétude chez les parents.

Les vacances de Noël approchent. Il nous semble important de ne pas reporter à après les vacances la rencontre de l'école. Grâce à l'ouverture de l'équipe de l'école, le goûter de Noël permet aux familles de se projeter au sein de l'établissement (enfants inscrits mais aussi quelques autres, parents...).

Expulsion du lieu de vie le 23 décembre et réinstallation non loin de là. Pour ce nouveau lieu, procédure d'expulsion enclenchée en urgence entre Noël et le jour de l'An en moins d'une semaine.

Janvier 2023

La perspective de l'évacuation s'éloigne, nous reprenons le chemin de la scolarisation. Cela donne lieu sur le lieu de vie à un temps de dialogue avec les familles pour préciser

- que Séverine de l'Antenne Mobile soutiendra les enfants mais dans l'école¹³
- que les questions d'organisation de la scolarité doivent se discuter avec la directrice : les médiatrices sont là pour faciliter le dialogue.

Nous nous retrouvons fin janvier avec le pôle allophone, l'enseignante de l'antenne scolaire mobile, la directrice et l'enseignant UPE2A afin de préparer la rentrée des enfants et mettre en place un accompagnement adapté. Cet accompagnement s'affinera dans le dialogue au fur et à mesure des semaines dans l'école

¹² Un document plus complet est disponible sur demande pour ceux qui le souhaiteraient

¹³ Certain.e.s auraient espéré que cela puisse se faire sur le lieu de vie ou avec le camion-école

- Construire une scolarité progressive : l'après-midi, avec une inclusion progressive dans leurs classes d'âge.
- Sécuriser émotionnellement les enfants par notre présence pour accompagner le chemin vers l'école, dans la classe, à la récréation, au portail de l'école, pour soutenir les moments de séparation du groupe¹⁴
- Continuer à renforcer l'apprentissage du "métier d'élève", des codes qui vont avec¹⁵
- Renforcer le dispositif UPE2A de l'école avec la présence deux après-midis par semaine de l'enseignante de l'antenne scolaire mobile : elle apporte par son expérience des enfants non scolarisés antérieurement de précieux outils pédagogiques adaptés.
- Soutenir et rassurer l'équipe pédagogique de l'école en intervenant lors de conseil de cycle, dans des temps informels et d'échanges avec l'IEN, le pôle Allophones et la directrice de l'école. Nous intervenons aussi dans une rencontre avec les parents d'élèves



Février Mars 2023

Nous insistons pour que les enfants fassent leur rentrée **avant** les vacances de février.

Sur 7 semaines une progression se met en place : prise en charge dans une salle spécifique, lien vers l'UPE2A, inclusion dans le dispositif UPE2A puis en classe d'âge¹⁶, 30' puis 1h puis 1/2 journée.

Après la curiosité de découvrir leur salle, leurs camarades, leurs enseignant.e.s, la fierté de se voir appartenir à un nouveau groupe, lorsque l'inclusion en classe devient quotidienne, les enfants sont effrayés à l'idée de se retrouver seuls. Devant les pleurs ou les coups qu'ils peuvent se porter à eux-mêmes, nous (parents, médiatrices, enseignant.e.s) sommes parfois bien démuni.e.s. C'est aussi un moment où la coordination devient plus difficile : les temps d'inclusion ne sont pas toujours préparés en amont, le croisement entre absences des enfants, des adultes (formations, grèves, maladie) ne facilite pas la continuité.



Avril Mai Juin 2023

Nous continuons à accompagner les familles, l'équipe pédagogique et les enfants vers l'école.

Les enseignants (classes d'âge et UPE2A/Antenne Scolaire Mobile) assurent la prise en charge des enfants. Nous maintenons une présence régulière sur le terrain autour du départ à l'école¹⁷ et parfois une présence sur certains temps dans l'école pour faciliter l'inclusion dans les classes.

Le 25 mai 2023, une rencontre parents, équipe pédagogique et direction. La présence de Bianca Tersanschi a permis aux mamans d'expliquer leurs difficultés et d'échanger sur les capacités et difficultés de chaque enfant.

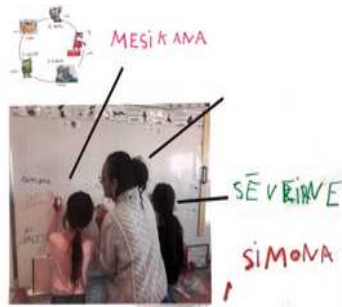
Cette expérience, nouvelle pour C.L.A.S.S.E.S d'une telle présence dans un établissement scolaire, a permis enfin une expérience scolaire positive à ces enfants et à leurs familles. qui étaient passés au travers depuis leur arrivée en France. L'assiduité n'est pas encore régulière, ce qui rend difficile le travail des enseignants et le chemin des enfants vers l'école, mais cela fait aussi partie du processus.

¹⁴ Les enfants sont très attentifs et solidaires les uns avec les autres, inquiets des pleurs ou de l'inquiétude exprimée par l'une ou l'autre à l'école, dans la cour de récréation ou dans la classe.

¹⁵ par des temps avec l'antenne scolaire mobile, les ateliers peintures menés sur le lieu de vie, les sorties à la médiathèque, et autres lieux socio-culturels et notre forte présence auprès des familles

¹⁶ plusieurs enfants sont intégrés en "N-1" pour éviter une trop grande difficulté dans les apprentissages

¹⁷ Nous nous rendons chaque jour sur le terrain environ 45 minutes avant l'école pour soutenir les mamans qui veulent que leurs enfants aillent à l'école.



Ce que ça questionne

Cette présence importante, les temps d'échange avec l'école, l'inspecteur de circonscription, l'enseignante de l'Antenne Scolaire Mobile, ont permis aussi de pouvoir révéler des besoins qui ne sont pas propres aux enfants de ce groupe familial mais sans doute à la plupart des enfants Non-scolarisés antérieurement qui arrivent dans une école primaire.

- Soigner les temps d'avant l'école¹⁸
- Entrer dans une dynamique de projet afin que les enfants accrochent aux apprentissages
- Accompagner fortement la scolarisation des enfants NSA¹⁹ en élémentaire :
 - la prise en charge en UPE2A²⁰ ne suffit pas toujours pour que l'enfant plongé dans sa classe de référence trouve du sens aux apprentissages
 - l'adaptation pédagogique en est d'autant plus nécessaire ; elle est parfois très spécifique et peut réclamer une aide extérieure pour l'enseignant
 - la présence d'un adulte de référence est parfois indispensable pour accompagner l'enfant au démarrage dans sa classe
- Cela peut complexifier le dispositif et nécessite donc d'être attentifs à la coordination du dispositif mis en place, au dialogue et au travail commun dans l'équipe interne et externe à l'école



¹⁸ les enfants avaient déjà un repérage des lettres, de leur prénom et d'autres, ils avaient pratiqué un cadre d'atelier de peinture régulièrement, avec ses règles et ses codes, ils y avaient écrit, ils avaient écouté des histoires et fait l'expérience de projets réalisés en commun. Ces acquis apparaissaient clairement en écart avec d'autres enfants NSA qui n'avaient pas bénéficié de cet accompagnement

¹⁹ Non Scolarisés Antérieurement

²⁰ dispositif de soutien pour les enfants Allophones

Au-delà de l'école : permettre aux jeunes de s'épanouir et de trouver leur place

Si parfois nous proposons des projets "entre nous", pour rejoindre les familles là où elles vivent, notre souhait est bien de permettre aux enfants et aux jeunes de rejoindre les lieux et les propositions ouvertes à tous. Cela passe par l'inscription à des activités sportives ou culturelles, à des propositions faites par des structures d'Éducation populaire comme les centres sociaux ou le scoutisme. Parfois aussi nous rejoignons ensemble des propositions faites à tous dans l'espace public.



Le 29 juin, rassemblés sous le tilleul, avec *classes* nous avons mis en couleur NOTRE LYON. Les vacances sont arrivées nous avons eu envie de découvrir notre ville ensemble et surtout de vous raconter nos visites. Le 12 juillet nos premiers reporters sont prêts : c'est parti ! en bus, métro, bateau, funiculaire, et à pied surtout ! Un jeu de piste dans le VIEUX LYON, une

séance piscine et découverte des animaux au parc de la Tête d'Or, un rallye photo à GERLAND avec un atelier street art, bombe en main avec Khem, une visite à la médiathèque du Bachut pour voir nos peintures exposées, récup' et création à l'atelier SOUDÉ, l'écriture du magazine...

Trois semaines bien remplies qui donnent envie de continuer à se retrouver pendant l'année, même si les expulsions nous ont dispersé.e.s aux quatre coins de la Métropole.

C'est avec beaucoup de joie que s'est construit ce premier numéro du magazine l'été dernier. Des croisements de lieux, de nationalités, d'activités construites en fonction des envies exprimées, des propositions repérées alentour. Alors nous avons remis ça aux vacances d'automne entre médiathèque, concours cuisine, foot et séances d'écriture des articles.

L'atelier du Samedi

Cette année l'atelier du Samedi²¹ a déménagé ses couleurs de lieux de vie en lieux de vie²² au fil des évacuations des familles, au fil des "derniers ateliers" comme ce jour rue A Dumas où les camions se chargeaient pendant que les enfants peignaient. L'atelier reste un lieu de rencontre privilégié pour la quarantaine de personnes qui sont venues ponctuellement ou dans la durée faire partie de l'équipe.



²¹ L'Atelier du Samedi est animé par [Arts et Développement](#) en lien avec C.L.A.S.S.E.S.

²² dans cette entrée de St Genis Laval à la place Mazagran, place de Milan puis Croix Luizet, rue A Dumas puis Garibaldi à Vaulx en Velin et enfin les berges du Rhône ces dernières semaines !

Rejoindre des activités comme tout le monde

Pour favoriser l'accompagnement vers un épanouissement des enfants et des jeunes, nous essayons de favoriser l'accès à l'extra-scolaire. Au-delà de l'inscription à l'école, une scolarité durable et efficace, les propositions extra-scolaires permettent comme à tous les enfants de s'épanouir (culture, propositions d'éducation populaire...). En vivant la mixité sociale lors de ces activités, les enfants peuvent ensuite trouver plus facilement leur place à l'école et interagir avec leurs camarades.

Un de nos objectifs reste ainsi d'ouvrir les portes des structures socioculturelles pour les enfants que nous accompagnons. Le recrutement de Sofia Chaib en master 2 de direction des organisations éducatives, pour un stage professionnalisant avait notamment pour objectif de développer ces partenariats avec les structures proches des lieux de vie sur lesquels nous intervenons. Nous avons ainsi essayé d'orienter, quand nous le pouvions les enfants

vers des activités extra-scolaires accessibles. Par exemple, 9 enfants ont été inscrits à Sport dans la ville pour pratiquer la danse, le football, le tennis et le basket une fois par semaine.



Un groupe scout accueillant à Villeurbanne

Les liens se sont tissés avec ce groupe via une première proposition d'ateliers de peinture au printemps 2021. Un groupe de cette paroisse qui avait été proche du terrain de la Feyssine il y a quelques années avait souhaité s'investir sur le site du Transbordeur. Parmi eux des jeunes Compagnon.ne.s du groupe scout local (Charpenne). L'été suivant nous les avons sollicités sur un éventuel accueil pendant un camp ce qui s'est fait. N. a poursuivi toute l'année suivante et fait désormais partie intégrante du groupe Pionniers. Cela a donné des idées aux autres animateur.trices du groupe.

Sur la base des documents de formation utilisés à l'ARFRIPS²³ une rencontre a eu lieu en mars avec les jeunes animateurs, les adultes qui encadrent le groupe et une personne du Territoire auquel appartient le groupe : découverte des réalités de vie des familles sans-abri, temps de questions des animateurs sur d'éventuels autres accueils.

Juin 2023 : en vue des camps d'été 3 jeunes sont partis en week-end début juin pour découvrir le groupe des enfants de leur âge (Louveteaux jeannettes pour l'un et Scouts/Guides pour les 2 autres). Retours enthousiastes, il reste à organiser le départ pour les camps qui vont avoir lieu au mois d'août.



Tous parents tous différents : une journée au Centre Social Quartier Vitalité (cf p28)

23 cf p29

Un début de travail sur l'orientation

Nous rencontrons des jeunes en souci avec l'école, avec l'orientation et on sait que c'est pas facile surtout quand on a souvent changé d'endroits qu'on n'a pas été beaucoup à l'école avant...

« ça vaut pas le coup de continuer » « j'attends mes 16 ans et je travaillerai... » « qu'est-ce que je vais faire ? » « comment y arriver ? »

Ils, elles cherchent des stages, ne voient pas l'intérêt de continuer à aller au collège... Pour les parents c'est difficile de suivre tout ça. Et malgré tout ça nous entendons un désir des jeunes et des parents d'**un avenir meilleur**.

Nous avons le souci de chercher ensemble des pistes pour avancer, pour sortir des questions en boucle.

pour nous et pour les autres avec qui nous partageons une histoire de vies bousculées par des changements de lieu, par l'apprentissage du français et l'arrivée dans des classes où nous pouvons nous sentir perdu.e.s...



Nous nous sommes dit qu'à plusieurs

- on pourrait **avoir des idées** pour s'entraider, trouver des gens qui peuvent nous aider aussi
- on pourrait aussi **expliquer aux profs** et à ceux qui décident comment ils pourraient nous aider mieux
- on pourrait ensemble **aider d'autres** si on arrive à avancer,
- on pourrait **en parler à des gens qui décident** des trucs pour nous (à l'académie, à Paris aussi où on pourra rencontrer des gens et être entendus le 22 juin à la journée de la DIHAL...)
- on pourrait le faire aussi en trouvant **une forme sympa** (podcast, vidéo...) en se faisant aider par des pros

Alors nous nous sommes lancés les mercredis après midi de mai juin dans des rencontres partant des questions des jeunes. 16 jeunes ont participé à l'une ou l'autre des rencontres. Entre interviews sur leurs projets, interviews de professionnels dans les secteurs où ils voudraient travailler, atelier dessin ou peinture, cuisine aussi...

des IDÉES des RÊVES pour avancer !

UN PROJET ENSEMBLE

Des QUESTIONS ? des PEURS ? pour ton avenir ?

préparer ensemble l'AG de l'association

MERCREDI 21 juin 14h30

1 RUE DESAIX - LYON 3ème

contacts : Jacques 07 55 90 96 46
Sarah 06 16 74 04 97 / Clémence 06 26 93 32 45

C'est un début mais il nous ouvre à des questions pour la suite sur

- le soutien concret et la médiation à tenir dans la durée entre collégiens et établissements scolaires
- les questions de soutien scolaire quand c'est trop difficile de s'accrocher tout seul
- le besoin de découvrir les alternatives aux circuits classiques d'apprentissage (école de la 2^{ème} chance, MFR²⁴, dispositifs anti décrochage...)
- le soutien à aller voir des lieux de formation ou des professionnels. pour se faire une idée des métiers
- le soutien dans la recherche de stages
- ...



Et quand ça coince : défendre le droit des enfants

N'arrivant pas à faire appliquer la loi, nous avons dû, encore cette année, saisir le Défenseur des Droits pour :

- une commune qui refusait illégalement la scolarisation des enfants d'une famille. Le DDD a d'ailleurs obtenu que la mairie mette en conformité avec la loi son site à propos des inscriptions scolaires. Une autre famille nous a interpellé peu après pour la même raison sur cette commune. Un rappel de l'intervention potentielle du DDD a aussitôt réglé l'accès à la scolarisation !
- Une jeune collégienne dont l'affectation n'arrive pas
- Une jeune lycéenne pour les mêmes raisons
- Un jeune collégien exclu le 17 mars sans conseil de discipline ni consultation de la famille : nous avons interpellé le collège, les services académiques, le médiateur académiques puis finalement le DDD : une nouvelle affectation intervient alors le 23 mai.

24 Une Maison familiale rurale (MFR) est un centre de formation par alternance accessible dès la classe de 4^{ème}

DES ACTIONS MENÉES AVEC LES PERSONNES CONCERNÉES

L'association C.L.A.S.S.E.S. s'est construite autour de cette volonté d'être aux côtés des familles, de les soutenir sur leur propre chemin, d'agir avec elles. Cela a pris depuis 4 ans une forme nouvelle d'interventions en formation de professionnels du travail social. Dans cet élan, un financement (Fondation de France, Fondation Abbé Pierre, Action Éducation) a permis le recrutement d'un chargé de mission pour accompagner bénévoles, familles et professionnels sur des actions de formation et de croisement des expériences, le développement de démarches collectives.

Pour partager notre connaissance des réalités de vie : donner la parole

Podcast n°1 : "l'école c'est important pour nous !"

Une rencontre est programmée en octobre à l'Académie avec le DSDEN adjoint. Dans l'idéal la présence de parents et de jeunes y serait précieuse, mais le déroulement de ces rencontres est souvent assez technique et diplomatique. Ne voyant pas comment les premiers concernés pourraient y trouver sereinement leur place nous décidons de partir micro en main à la rencontre sur quelques lieux pour des interviews.

Ainsi est né le premier podcast²⁵ illustré de quelques images qui donnent à voir en filigrane les lieux de vie et l'attente des familles, des jeunes et des enfants : "et oui même le dimanche ils veulent aller à l'école !"



Accompagner à une mobilisation citoyenne : le 17 octobre 2022 avec Jamais Sans Toit

Le 17 octobre 2022 (Journée Mondiale du Refus de la Misère) le collectif Jamais Sans Toit a organisé une manifestation devant la préfecture pour rappeler le droit à avoir un toit pour les familles encore à la rue sur la Métropole de Lyon. La présence régulière sur le lieu de vie de Croix Luizet (soutien à la scolarisation, accompagnement pour l'accès aux droits lors du référé en vue d'évacuation ; réalisation d'ateliers de peinture sur le lieu avec l'association Arts et Développement...) a permis aux familles de se saisir de ces questions et de se mobiliser pour venir massivement à cette rencontre avec une des médiatrices. [cf articles en ligne](#)

18h15 rue Dunois :



Et vous voilà ! Les enfants se fauillent rapidement jusque devant les musiciens, les adultes se mêlent aux militants déjà présents. Le nombre de manifestants vient de doubler, la moyenne d'âge baisse brutalement. *Bella ciao* déborde les frontières, d'âge ou de pays... Une adaptation d'Abaleta s'improvise reprenant le texte de la banderole :

Un toit c'est un droit faisons respecter la loi !

Merci Maria, merci Sarah d'avoir permis ce lundi la présence de ceux qui vivent sur le « platz » la situation, ceux qui, le mercredi précédent étaient présents au tribunal pour le jugement d'expulsion en référé.

25 document disponible en ligne dans les bonus

1001 Territoires

Un collectif rassemble au pied des pentes de la Croix Rousse des professionnels ou anciens professionnels de l'Éducation nationale, de structures d'Éducation Populaire. Il vise notamment à promouvoir des pratiques pédagogiques innovantes.

Nous avons participé en mars à une journée qu'ils organisaient et ils nous ont demandé en mai d'intervenir à nouveau autour des vidéos que nous avons produites et qui avaient été projetées en mars. Nous proposons alors un format de "rencontre formative" sous la forme du premier module utilisé dans les formations à l'ARFRIPS (cf p...). Nous intervenons en équipe "mixte" : adultes ayant l'expérience de la vie sans-abri, médiatrices scolaires et chargé de formation, ce qui permet à nos intervenants directement concernées de prendre la parole dans ce contexte.

Accompagner professionnels et familles concernées à travailler ensemble

Des pratiques d'évacuation plus respectueuses des familles

La mairie de Villeurbanne s'est engagée pour faire en sorte que les évacuations se passent mieux pour les familles, qu'elles permettent une réelle sortie de l'habitat insalubre dans l'esprit du Plan de Résorption des Bidonvilles. Un travail a été conduit depuis fin 2021 avec les partenaires associatifs de terrain et les partenaires institutionnels pour élaborer un protocole qui pourrait servir de référence pour de futures évacuations de bidonvilles ou squats. La finalité est la signature d'un protocole de bonnes pratiques avec la Métropole de Lyon et les services de l'État. En effet sur la mise en œuvre la Mairie n'a pas la main sur le dispositif policier ou les hébergements du ressort de l'État.

Les animateurs de ce travail (élus et technicien.nes) étaient prêt.e.s à élaborer ce document avec des personnes ayant vécu ces situations "du côté des cabanes". Après des temps de préparation avec les personnes concernées, une rencontre a eu lieu avec les représentants de la mairie en juillet 2022 qui a permis de faire ressortir les points essentiels pour les familles. Ce travail sur un document technique a nécessité de trouver un chemin adapté de travail commun. Repérage des sujets d'intérêt, illustrations dans le document, lecture, échange, écriture puis intégration dans un document commenté en gardant les paroles des habitants.

AVANT L'EVACUATION (un mois avant) DE M-1 à J-15(7)

Acteurs clés : DDETS / Préfecture – police nationale / Maison de la Veille Sociale / Services internes Villes / Métropole de Lyon / Habitant.es / Associations et collectifs

Ce qu'il faudrait faire :



- **Prévoir** l'évacuation au minimum **un mois avant** pour permettre aux acteurs d'organiser les sorties / l'évacuation au mieux
- **Prévenir**
 - les intervenants **partenaires** qui agissent sur le terrain de la date (ou période) d'évacuation / fermeture du site validée par le Préfet
 - Evaluer le bon délai de prévenance des **habitant.es** et autant que possible, si pas de risques liés à l'évacuation, prévenir les habitant.es à J-2 ou 3

- Evaluer le degré de risque de trouble public pour graduer la présence policière en fonction, pour que les orientations puissent se faire **dans certains cas sans présence policière**



- Prévoir une réunion DDETS/MVS/CCAS/Association mandatées pour diagnostics sociaux (le cas échéant) pour **préparer les orientations** en fonction des situations avec un compte-rendu. Un document avec les orientations des habitants est ainsi établi et partagé par les partenaires

Prévoir idéalement une **entrée dans l'hébergement** en amont de l'évacuation « policière »

L'année écoulée a permis petit à petit de tenter de le vivre dans les situations qui se présentaient. Illustration un matin d'avril 2023 sur un parking qui doit être évacué.

"Vous venez !" C'est un monsieur habitant du lieu et non le commandement policier qui a joué de sa grosse voix pour appeler tout le monde²⁶ à rejoindre la table sur laquelle était ouvert le porte document de la représentante de la préfecture. Le monde à l'envers ou plutôt le monde enfin à l'endroit... !

Une première famille partait en voiture lorsque la première voiture de police arrivait ! L'ordre des choses en était bousculé signe qu'il n'y avait pas besoin d'eux pour évacuer.: ceux qui d'ordinaire prenaient la main et organisaient le circuit (contrôle d'identité puis contact préfecture pour que les familles aient connaissance de l'hébergement...) se retrouvent à assister aux départs successifs des familles.

La question de **l'ajustement de la présence policière** faisait partie des grosses questions dialoguées avec la mairie dans le cadre du Protocole de Bonnes pratiques. Ce mercredi, par l'organisation, les horaires de l'évacuation, la présence policière s'est retrouvée non seulement ajustée, mais vidée de son sens, mise à l'écart de la situation : **il s'agissait bien d'un déménagement** à organiser pour permettre à des personnes de rejoindre leur hébergement.

Les familles sont parties avec un papier officiel de la préfecture pour leur orientation dans les structures.

Une famille n'est pas présente ce matin à 8h30. Elle est partie... à l'école, comme chaque matin. C'est ce qui est expliqué par les autres habitants aux représentants de la mairie et de la préfecture. Elle arrivera un peu plus tard et sera prise en charge comme les autres contrairement à des évacuations précédentes, où la personne de la préfecture considérait qu'elle ne prenait en charge que ceux qui étaient là quand elle arrivait (même si les habitants n'étaient pas censés connaître la date de l'évacuation !).

Toutefois quelques personnes se sont retrouvées sans hébergement ou avec un hébergement inadapté en terme géographique.



Les formations à OCELLIA et à l'ARFRIPS

À la suite des premières interventions de ces dernières années à OCELLIA, les premiers mois de 2023 ont été l'occasion de nouvelles interventions auprès de 6 groupes d'étudiant.e.s (plus de 200 personnes concernées) dans des écoles de Travailleurs Sociaux, avec, du côté de l'association C.L.A.S.S.E.S., une nouvelle équipe d'intervenant.e.s concerné.e.s.

l'équipe

Pour préparer d'une part une nouvelle mouture de l'intervention à OCELLIA²⁷, d'autre part les interventions à venir à l'ARFRIPS²⁸, nous avons souhaité associer des adultes qui n'avaient pas encore eu l'occasion de participer à ce type d'intervention et élargir le champ à des familles non-roumaines. C'était une façon de pouvoir intégrer des questions nouvelles rencontrées sur le terrain avec des familles originaires de pays hors UE non prises en compte dans un certain nombre de dispositifs.

C'est ainsi que s'est constituée progressivement notre "équipe 2023" avec Mmes Gojka, Tersanschi, MM Varga et Ion, puis Mme Mile que nous avons sollicitée pour son rôle précieux de relais de terrain pour les familles albanaises.

le "off"

En février nous avons commencé les premières rencontres collectives de préparation en utilisant comme porte d'entrée [des cartes de la Métropole](#) qui permettent de retracer le parcours entre l'arrivée en France et aujourd'hui : un prétexte au dialogue et à la rencontre par tablées.

²⁶La place traditionnelle du commandant responsable des forces de l'ordre...

²⁷Ocellia, École des métiers Santé Social en Auvergne-Rhône-Alpes

²⁸ARFRIPS



Les rencontres suivantes se sont construites autour de temps d'échange sur la famille. Dans l'actualité terrain du moment, la question de la "Protection de l'Enfance" est source de nombreuses situations difficiles voire violentes à vivre pour des familles (cf p16...) que nous accompagnons. Il nous semblait donc important que dans ces interventions auprès de futurs éducateurs.trices, puissent être abordées les questions d'éducation, les décalages éventuels de normes culturelles, les incompréhensions, les représentations réciproques (familles/professionnels). Pour aborder ce sujet sensible de façon à construire ensemble, nous souhaitions partir de ce que les un.e.s et les autres espèrent pour les enfants pour les aider à s'épanouir.



Avant les premières interventions en formation nous nous sommes retrouvés 5 fois pour préparer, travailler ensemble, dialoguer sur les sujets à aborder en formation. Puis, après les interventions, nous avons systématiquement pris le temps d'une rencontre entre nous, à la fois pour faire le bilan mais aussi préparer ajuster la suivante. Nous avons donc eu au total, en plus des formations, 10 temps de travail en équipe entre février et début mai.

Ces temps de travail nous ont permis tout à la fois de nous entraîner aux outils d'animation utilisés avec les étudiant.e.s, de les ajuster, d'introduire des sujets qui nous semblaient importants. Les contenus thématiques de ces rencontres ont été enregistrés en vue d'un travail ultérieur.

L'ARFRIPS

se donne des moyens pour travailler la participation des personnes concernées dans les formations.

un module interculturelité

Chacune des interventions a été précédée d'une courte rencontre entre les étudiant.e.s et le chargé de mission de C.L.A.S.S.E.S. en présence du professeur chargé du cours : présentation rapide de l'association, du principe d'intervention en équipe et recueil de questions.

Chacune des interventions a été suivie d'une rencontre d'évaluation sur le même format pour avoir un retour sur le déroulement des journées mais aussi à partir de la question "je repars avec..." invitant à questionner l'impact possible sur les pratiques professionnelles.

une journée sur la reconnaissance des savoirs de l'expérience

Après ces quatre premières formations animées au mois de mars, la demande formulée par A.E. Muller²⁹ d'une nouvelle intervention arrivait assez naturellement : dans le cadre d'un cours sur les évolutions du Travail Social, en première année d'études (80 étudiant.e.s concerné.e.s), elle avait prévu une journée de travail sur la question de la mise en dialogue des savoirs professionnels avec les savoirs de l'expérience³⁰. Le travail réalisé ensemble en préparation et dans l'animation des formations "interculturalité", le temps pris en commun de retour sur expérience avec l'équipe d'intervenant.e.s fin mars était une base déjà solide pour aborder cette journée. Nous avons donc construit ensemble cette journée en deux temps :

- faire l'expérience de la rencontre et du croisement
- prendre le temps d'un retour sur l'expérience, ce qu'on en retire, les conditions favorables, celles qui empêchent le croisement

29 AE Muller est formatrice à l'ARFRIPS. Elle conduit un travail de recherche sur l'intervention de personnes concerné.e.s dans les formations

30 sujet qui est explicitement dans les attendus de la formation universitaire

OCELLIA

Du côté d'OCELLIA cette année s'ouvre dans un contexte nouveau : fin de la présence du collectif SOIF de connaissances, nouvelle formatrice en charge du module...). Une première rencontre (C.L.A.S.S.E.S. / formatrice OCELLIA / A.S. Métropole³¹) a permis de recalibrer le déroulement de la journée en ajustant les différents temps de l'intervention.

- Ajout d'un travail sur les ressources (lieux et personnes qui sont importants pour le parcours d'intégration des familles)
- Abandon des références aux anciens dispositifs lyonnais (Andatu,...) pour aborder le Plan de Résorption des Bidonvilles et les marges de manœuvre professionnelles ouvertes sur le sujet à Villeurbanne : le débat télévisé porte sur ce nouveau thème.
- Le temps sur l'accompagnement est réorganisé autour de saynètes avec des tables thématiques (école, santé, logement, emploi, famille).



La journée de formation a eu lieu le 12 avril³². Elle réunissait une quarantaine d'étudiant.e.s de 3ème année. Nous étions une équipe de 8 personnes de l'association³³ plus les 2 Assistantes Sociales de la Métropole. Nous avons enregistré quelques retours d'étudiant.e.s en fin de journée... alors écoutons les 4 premières s'exprimer :

Je repars avec une prise de conscience. Prise de conscience sur la situation des personnes qui vivent dans ces camps, dans ces squats et qu'on peut aider. C'est vrai que c'est une prise de conscience par rapport à ça ; et de nombreuses connaissances sur le fonctionnement et le parcours de ces personnes et comment nous futurs travailleurs sociaux on peut les aider.

Je repars avec le mot "rencontre" : rencontre à tous les niveaux, rencontre avec les personnes, avec les professionnel.le.s, les bénévoles de l'association en général, rencontre avec les cultures, avec les différentes cultures. Le mot "rencontre".

Je repars avec le même sentiment d'impuissance.

Moi aussi une prise de conscience d'une réalité dont j'étais pas forcément au courant ; j'en avais conscience mais pas autant que la réalité.

Ces temps de travail partagés cette année avec adultes et jeunes constitue une source d'élan vers des pratiques régulières d'action-recherche sur des sujets d'actualité brûlantes pour les familles.

- l'accompagnement des jeunes dans leur scolarité et leur orientation
- le travail avec les intervenants de la Protection de l'Enfance et les familles
- un travail sur les parcours longs et épuisants des familles entre hébergements et remises à la rue

³¹comme les années précédentes, la Métropole de Lyon a accepté de détacher 2 personnes AS en Maison de la Métropole pour l'intervention auprès des étudiant.e.s à OCELLIA d'une part mais aussi pour la journée à l'ARFRIPS le 25 avril

³²[lien vers le support utilisé ce jour-là](#)

³³333 personnes ayant l'expérience de la vie en squat bidonvilles, 2 bénévoles, 2 médiatrices scolaires salariées et le chargé de mission formation

le Bonus : une version imagée du rapport d'activité

La Médiation Scolaire



Cette année nous avons beaucoup travaillé avec le **Camion-école**. Séverine a plein d'idées pour aider les enfants à apprendre, à lire, à compter...

641 enfants suivis
105 lieux de vie

573 enfants scolarisés dans 183 écoles, collèges
27 communes

Le nombre d'enfants accompagnés continue d'augmenter : un effet du renforcement et de l'investissement remarquable de l'équipe. Sans les médiateurs et médiatrices bénévoles et professionnelles beaucoup d'enfants resteraient sans école. Cela veut dire que la grande majorité de ces 641 enfants sont à la rue ou y sont passés cette année, et c'est inadmissible.



Y a pas que l'école dans la vie !

C'est important aussi d'aller au spectacle, de faire des maquettes ou de la peinture, d'écouter des histoires, de visiter Lyon, de faire ensemble un magazine... et ça aide à aller à l'école en plus tout ça !

L'atelier de peinture du samedi avec nos amis d' **SECRETIS et DEVELOPPEMENT Rhône-Alpes**

Cette années il est passé de St Genis Laval à Croix Luizet, la place de Milan, A Dumas, Merhaba, les berges du Rhône.




NOUS (Blanca, Dyah, Mihai, Nadire, Sarah, Clémence, Henri, Brigitte, Blandine et Jacques) avons fait des formations pour plus de 200 étudiant.e.s, pour qu'ils comprennent mieux ce qu'on vit et comment ils peuvent nous aider vraiment. Une étudiante disait : "Je savais des choses mais pas autant que la réalité".

Nous avons aussi travaillé avec la Mairie de Villeurbanne pour que les évacuations se passent mieux.

Agir Ensemble

Les **mercredis des jeunes** : nous sommes déjà 16 à être venus partager nos expériences, chercher des pistes pour notre avenir, interviewer des gens qui font un métier qui nous plaît.

L'orientation c'est compliqué alors c'est bien d'y travailler à plusieurs !

Encore plein d'expulsions cette année qui ne se sont pas bien passées. Encore des enfants qui ont du mal à s'inscrire à l'école. Alors c'est bien qu'on prenne la parole nous parents et jeunes qui connaissons la vie sur les platz. En octobre on a fait un premier podcast pour expliquer ce qu'on pense de l'école, les difficultés des fois pour s'inscrire, pour avoir une place quand on est collégien, lycéen.



pour en savoir plus, regarder les photos, les vidéos

contact@classes-asso.org
présidente Blandine Billiaux

classes069.blogspot.fr
(06 80 71 32 96)

contact médiation : mediateur@classes-asso.org (06 16 74 04 97)
Sarah Eckert, Bianca Tersanschi, Clémence Philopona
contact formations : agirensemble@classes-asso.org
Jacques Miquéy (07 55 90 96 46)

VIE DE L'ASSOCIATION

Nous avons expérimenté cette année une nouvelle organisation, avec une répartition des responsabilités et une circulation de l'information qui rende le travail plus facile et plus efficace.

Des séances d'analyse de la pratique mensuelles ont été mises en place pour les intervenants de terrain, salarié.e.s et bénévoles.

Notre souhait d'associer davantage les familles à la vie de l'association s'est concrétisé dans la préparation et l'animation à plusieurs voix de notre Assemblée Générale .

PERSPECTIVES

C'est sur cette lancée que nous souhaitons poursuivre en 2023-24.

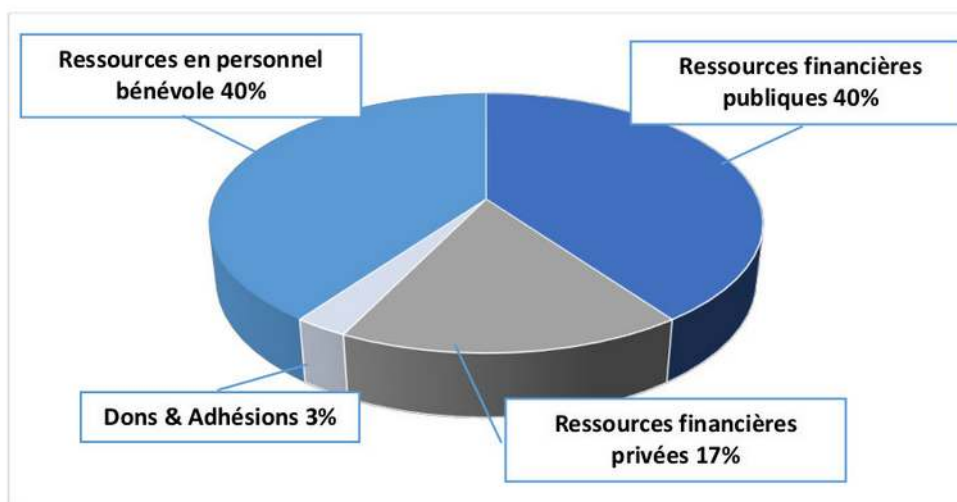
Le travail d'organisation de l'association fera l'objet d'un retour sur expérience et des ajustements nécessaires pour faciliter le travail commun (bénévoles, parents, jeunes, salarié.e.s, partenaires...).

Et, fidèles à l'ancrage terrain de l'association, nous poursuivrons dans notre volonté de faire bouger les lignes sur des terrains d'action qui sont autant de sujets de recherche commune :

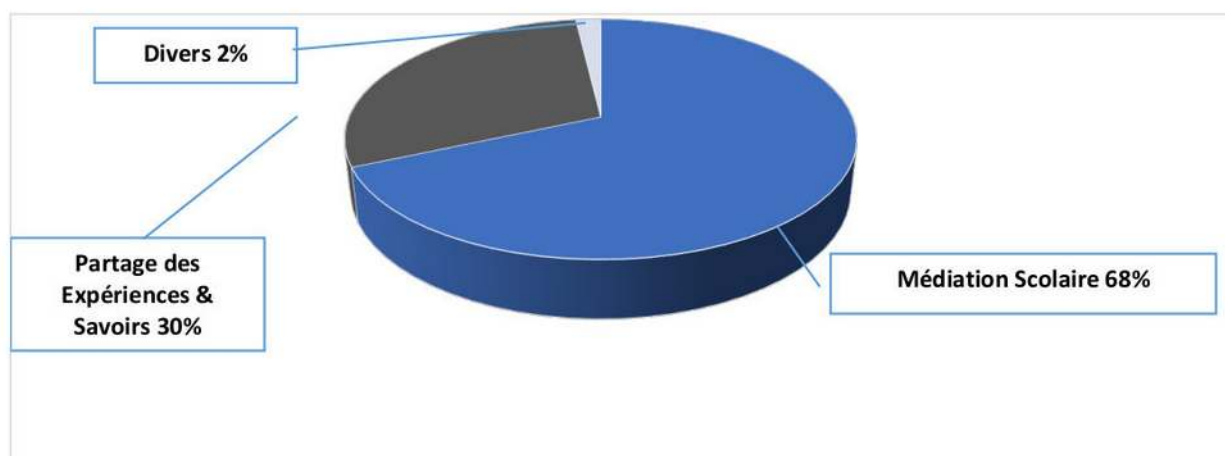
- l'accompagnement des jeunes dans leur scolarité et leur orientation
- le travail avec les intervenants de la Protection de l'Enfance et les familles
- un travail sur les parcours longs et épuisants des familles entre hébergements et remises à la rue.

ANNEXE : RAPPORT FINANCIER

Répartition des ressources 2022



Coûts par projet 2022



Bilan comptable 2022

Bilan Comptable	31/12/2021	31/12/2022
ACTIF	135 189	79 671
Immobilisations	285	0
Créances	10 000	13 992
Disponibilités	124 696	65 679
Charges constatées d'avance	208	0
PASSIF	135 189	79 671
Fonds propres	21 159	27 290
Fonds dédiés	107 771	38 204
Dettes	6 259	14 177

RAPPORT FINANCIER 2022 (AG 28 Juin 2023)

Compte de résultat	2021	2022	2022 vs 2021
Total Produits d'exploitation	66 980	134 224	100%
<i>Dons, Adhésions</i>	4 446	5 995	
<i>Subventions</i>	62 534	128 229	
<i>Autres produits</i>			
Total Charges d'exploitation	63 253	128 740	104%
60-Achats	1 314	2 132	62%
<i>Prestations de services</i>	610	1 032	
<i>Achats matières et fournitures</i>	346	622	
<i>Autres fournitures</i>	358	477	
61 - Services extérieurs	613	4 306	603%
<i>Locations</i>	424	3 961	835%
<i>Assurance</i>	117	295	
<i>Documentation</i>	73	50	
62 - Autres services extérieurs	61 041	122 018	100%
<i>Rémunérations intermédiaires et honoraires</i>	53 910	116 475	116%
<i>Déplacements, missions</i>	2 108	4 053	92%
<i>Services bancaires, autres services</i>	5 022	1 489	
68- Dotation aux amortissements, provisions et engagement à réaliser	285	285	
Résultat d'exploitation	3 727	5 484	47%

Détails : Rémunérations intermédiaires et honoraires

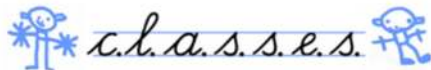
	2021	2022
Rémunération des salariés	48 666	111 025
Frais de gestion Salariés	3 600	3 950
Honoraires Comptable	1 644	1 500
Total	53 910	116 475

1,4 ETP en 2021 vs. 3,2 ETP en décembre 2022

Détails : Déplacements, missions

	2021	2022
Voyages et déplacements	664	501
Réceptions	159	691
Voyages et déplacements salariés	1 285	2 294
Transports collectifs du personnel	-	199
sorties pédagogiques	-	236
Animations familles	-	131
Total	2 108	4 053

79% Plusieurs activités sur le terrain : sorties pédagogiques, animations familles, etc...



Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation
et le Soutien aux Enfants des Squats

*c/o Ligue des Droits de l'Homme
34 cours de Verdun 69002 Lyon*

contact@classes-asso.org / classes069.blogspot.fr
présidente Blandine Billaux (06 80 71 32 96)

mediateur@classes-asso.org (06 16 74 04 97)
Sarah Eckert , Bianca Tersanschi, Clémence Philipona

agireensemble@classes-asso.org
Jacques Miquey (07 55 90 96 46)



*En complément du rapport
papier [quelques liens](#) vers des
documents, images, vidéos
évoqués dans le document*